

Madame, Monsieur,

Depuis le vendredi 30 octobre, de nouvelles règles sanitaires sont en place et nous sommes rentrés dans une seconde période de confinement, prévue jusqu'au 1er décembre dans un premier

Les réunions privées et les rassemblements publics ne doivent plus avoir lieu afin de limiter les échanges sociaux et éviter la propagation du virus.

Les déplacements doivent être restreints au maximum et couverts par une attestation de déplacement.

Nous souhaitons, toute l'équipe municipale et moi-même, vous apporter notre soutien et vous encourager pendant cette période difficile. Nous restons à l'écoute de tous ceux qui souffrent particulièrement de ces contraintes, notamment de la solitude.

Je tiens également à soutenir toutes les entreprises du territoire qui sont impactées par ces conditions sanitaires, soit dans leur activité, soit dans leur chiffre d'affaires.

Je pense aussi à toutes les associations, toutes touchées par l'annulation de nombreuses manifestations et par la baisse de leur nombre d'adhérents.

La municipalité met tout en œuvre pour s'adapter à ce contexte et assurer coûte que coûte une continuité de service indispensable à l'ensemble de la population.

Je remercie l'ensemble des élus et des agents communaux pour leur investissement à assurer le service public. Un grand merci également à Eric Dupont et Magali Joux qui assurent à nouveau un service de proximité précieux pour la population.

Durant cette nouvelle période de confinement, notre mairie reste ouverte au public aux horaires habituels mais uniquement sur rendez-vous.

La cérémonie du 11 novembre se fera à huis clos et en comité restreint.

Les projets pour notre village continuent néanmoins.

Les travaux du centre bourg avancent bien. La troisième phase débutera dès le 16 novembre. Les travaux de la gare (réfection des guais et passerelle) se poursuivent également, provoquant des désagréments acoustiques de jour comme de nuit.

Merci à chacun de vous pour votre compréhension et votre patience.

Au cimetière, l'engazonnement a été réalisé, des aménagements et plantations doivent encore être effectués. Attendons le printemps pour pouvoir apprécier visuellement le résultat!

D'autres travaux commenceront au niveau du cimetière sur la RD 169 mi-novembre avec l'aménagement d'un plateau pour sécuriser l'entrée de village, ralentir la vitesse en entrée d'agglomération et traiter les eaux pluviales.

Pour terminer, comment ne pas évoquer les journées noires que nous venons de vivre lors de l'assassinat du professeur Samuel Paty, le 16 octobre, puis le jeudi 29 octobre, à la basilique Notre-Dame de Nice où trois personnes ont perdu la vie dans un attentat.

Nous avons été touchés par ces évènements dramatiques qui s'ajoutent à cette période compliquée. Plus que jamais, il nous faut rester soudés pour affronter tout cela.

Il est important de ne pas banaliser cette violence.

L'éducation par l'apprentissage du respect des autres, dans les familles, nos écoles, nos associations, est notre arme. Il nous faut réaffirmer les valeurs qui fondent notre démocratie et notre République.

Nous restons plus que jamais mobilisés et à votre écoute. Restons vigilants et protégeons-nous, c'est la meilleure réponse à fournir pour continuer à vivre normalement.



La commune est présente sur les réseaux sociaux !

Vous pouvez suivre l'actualité de notre village en direct sur **Facebook** « Mairie d'Us » mais aussi sur Instagram « mairiedeus »

Un compte Instagram exclusivement dédié aux jeunes est également accessible! « usforyoung »

Des photos, des vidéos, des stories créées par de jeunes ussois y seront proposées régulièrement.

N'hésitez pas à nous soumettre vos photos et vidéos, pour alimenter ce compte! Toutes les propositions seront étudiées.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Créé en 2017, le CIJ est composé de jeunes de plus de 12 ans qui résident dans les communes de la Communauté de Communes Vexin

L'objectif de ce Conseil est de permettre aux jeunes d'exprimer leurs idées, et d'enrichir la politique jeunesse en proposant et en organisant des évènements au sein de leur territoire.

Le CIJ est composé de 5 commissions :

- Commission Environnement
- Commission Sport
- Commission Sorties
- Commission Communication
- Commission Transport

Des projets ont d'ores et déjà été réalisés par le CIJ : fleurissement des jardins de la mairie à Us, sorties à la base de loisirs de Cergy et au Manoir de Paris, initiation à la sécurité routière à Genainville, abri vélo à Saint-Clair en partenariat avec le PNR; Beaucoup d'autres idées sont à l'étude.

Toutes les communes ont au moins un représentant et un ou plusieurs suppléants qui siègent pendant 2 ans. Actuellement, Raphaël Gasnier et Thomas Bonnard représentent la commune de Us au sein du CIJ.

Un grand merci à eux pour leur enthousiasme et leur implication.

L'ensemble du CIJ sera renouvelé en avril 2021. La fiche de candidature est disponible sur le site de la CCVC : //ccvexincentre.fr.

Pour toute question relative au Conseil Intercommunal des Jeunes, vous pouvez envoyer un mail en mairie adressé à Thérèse, réfèrente CIJ, sur mairie.us.95@wanadoo.fr



En raison du contexte sanitaire, la commémoration du 11 novembre se tiendra à huis clos.

Quelques élus uniquement effectueront le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE















CIVISME

PROMENADE CANINE



Pour que le plaisir de se promener dans notre village ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections, « l'affaire » doit être « dans le sac » !

Des poubelles munies de présentoirs contenant des sacs plastiques pour les excréments de vos amis à quatre pattes, sont à votre disposition en divers endroits du village.

Vous risquez une amende de 35 € si vous ne ramassez pas les étrons de votre animal. Le « vol de sacs à crottes à l'arrachée » dans les distributeurs est également répréhensible. Il a été constaté à plusieurs reprises dans le quartier de la mairie...

NOS AMIES

LES ABEILLES



MIGRATION de RUCHES

Depuis plusieurs années, un apiculteur professionnel, M. Beauregard, avait implanté ses ruches dans notre village aux jardins communaux.

Afin de participer à la lutte contre le déclin des abeilles, répondre aux besoins de sécurité des jardiniers et répondre au code rural, notre commune lui a octroyé un bail sur la parcelle cadastrée AK10, dîtes de la « Fontaine Saint-Jean ».

Celle-ci sera, au fur et à mesure du temps, embellie d'arbres et de fleurs prédestinés à la production de miel, tout en participant à la floraison des jardins alentours.

Les abeilles contribuent à 80% de la reproduction des plantes à fleurs, elles sont au cœur de l'équilibre entre la faune et la flore.

A l'avenir, des actions pédagogiques avec l'apiculteur sont envisagées, ainsi que la possibilité d'acheter ce miel lors de certaines manifestations.



SMIRTOM

ENCOMBRANTS



TRAVAUX CENTRE-BOURG



La phase 1 des travaux du centre-bourg est déjà terminée. Les conditions météorologiques très favorables au début du chantier, ont participé à prendre de l'avance sur le planning.

La phase 2 des travaux d'embellissement et de réfection de la voirie du centre bourg ont commencé le lundi 26 octobre avec une semaine d'avance sur le calendrier initial.

Il est donc à nouveau possible depuis cette date, de circuler et de stationner temporairement des véhicules sur la portion de la rue Henri Clément située entre la rue de la Libération et la rue Neuve, ainsi que sur le parking arrière de l'église.

Les travaux sur ces zones ne sont pas terminés, mais elles demeurent accessibles en raison de la fermeture au stationnement de la place du marché devant l'église.

Cette place, ainsi que la portion de la rue Henri Clément située entre la rue Neuve et la rue Jean Jaurès, sont donc fermées à la circulation et au stationnement par arrêté municipal le temps nécessaire à l'exécution des travaux.

Une fois cette phase 2 terminée, débutera la phase 3 correspondant à la portion de la rue Jean Jaurès située entre la rue Henri Clément et la rue du Fort.



OF N

SUBVENTIONS TRAVAUX CENTRE-BOURG

Ces travaux, d'un montant total de 562 731,76 € T.T.C. (maîtrise d'œuvre comprise), sont subventionnés par :

- le **Conseil Départemental du Val d'Oise**, pour un montant de 148 000 € T.T.C. €
- le **Conseil Régional**, pour un montant de 111 000 € T.T.C. €
- l'**Etat grâce à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux**, pour un montant de 129 500 € T.T.C. €



ATTENTION RUE HENRI CLEMENT FERMEE A LA CIRCULATION du 9 au 13 novembre 2020

Dans le cadre des travaux d'aménagement et d'embellissement du centre-bourg, la réfection de la bande de roulement va être réalisée sur une première portion.

De ce fait, la rue Henri Clément sera fermée à la circulation du 9 au 13 novembre, depuis la rue de la Libération jusqu'à la rue Jean Jaurès.

Une déviation sera mise en place par l'entreprise.

Aucun véhicule ne pourra stationner sur toute cette zone durant cette période.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions pour stationner votre véhicule dans les rues adjacentes.

Merci pour votre compréhension.

TRAVAUX CENTRE-BOURG / PHASE 3 : CIRCULATION ET STATIONNEMENT INTERDITS SUR UNE PORTION DE LA RUE JEAN JAURÈS

À partir du lundi 16 novembre 2020, et pour une durée d'un mois, la circulation et le stationnement seront interdits rue Jean Jaurès, entre la rue Henri Clément et l'intersection de la rue du Fort.

Nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires pour stationner votre véhicule dans les rues adjacentes.

Merci pour votre compréhension

ESPACES VERTS

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

L'entreprise Helleisen, basée à Santeuil, a remporté l'appel d'offres concernant des travaux d'espaces verts sur notre commune.

Cette entreprise est déjà intervenue en urgence pour commencer l'élagage des arbres de la rue des Tilleuls, qui gênaient la circulation des bus. Cette partie des travaux sera reprise et terminée courant décembre.

Les marronniers de la rue de la Villeneuve Saint Martin et de la rue des Communes seront élagués courant décembre également.

D'autres travaux seront également effectués courant décembre, à savoir :

- L'abattage de 6 frênes au jardin public
- L'abattage d'un marronnier dangereux et d'un arbre mort dans la cour de la mairie.
- La taille des Prunus dans le petit jardin public de la rue Neuve.
- L'évacuation de déchets verts et arbres morts entreposés dans le fond du jardin public.

URBANISME

PLU



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune ou d'un groupement de communes, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire considéré.

Concernant notre commune, le PLU a été arrêté en conseil municipal le 28 octobre dernier.

Il est consultable sur le site internet de la commune

us-en-vexin.fr

CENTRE DE LOISIRS

ET FOOTBALL

Notre centre de loisirs, partenaire de l'AS Vexin

Depuis quelques semaines, les enfants inscrits au centre de loisirs de notre commune le mercredi, peuvent pratiquer l'activité foot avec l'AS Vexin le mercredi matin.

Un groupe d'une dizaine d'enfants, encadrés par un animateur volontaire de notre structure, se rend sur le stade afin de participer aux entraînements et se perfectionner dans cette discipline.

L'AS Vexin garantit également une formation à notre animateur, pour l'encadrement sportif de ces jeunes.

Ce partenariat fait le bonheur des petits comme des grands!

Merci l'AS Vexin!

AS VEXIN



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Ouverture de la Mairie uniquement sur rendez-vous.

Pendant cette nouvelle période de confinement, la mairie reste ouverte uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour toutes vos démarches administratives, vous pouvez prendre rendez-vous soit par téléphone au **01 34 66 01 16** ou par mail **mairie.us.95@wanadoo.fr**



INCENDIE



Au cours du mois d'août 2020, notre commune a procédé au contrôle des hydrants. Ceux-ci ont pour mission d'assurer la diffusion d'eau pour l'extinction des feux par nos pompiers. Afin de répondre aux exigences de qualité, ils doivent être vérifiés tous les deux ans. Un hydrant n'a pu être qualifié en raison d'un stationnement

illicite. Au-delà de cet impair, une incapacité d'utilisation en cas d'incendie prendrait de toutes autres proportions...

Sachez que d'après l'article R417-11 du code de la route, ce stationnement gênant vous serait verbalisé 135 €.



SOLIDARITÉ FAITES UN DON



La prochaine édition du Téléthon aura lieu les **4 et 5 décembre 2020**.

Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement bouleversent l'organisation traditionnelle du Téléthon, et les animations prévues partout en France ne pourront se tenir.

Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares, le soutien de tous est indispensable.

Vous pouvez faire **un don directement sur le site** de l'Association Française contre les Myopathies (AFM)

https://www.afm-telethon.fr/

ou **envoyer votre don par chèque** en complétant le bon de soutien (voir au verso), et en l'adressant à :

AFM-Téléthon - Opération Amis Libre réponse 12936 16919 Angoulême Cedex 9

Pas besoin de timbre ! il n'est pas nécessaire d'affranchir votre lettre !

AMÉLIORATION **DE VOTRE HABITAT**



Programme d'isolation de façade mis en œuvre par SNCF Réseau

Dans le cadre du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Serqueux/Gisors, déclarée d'utilité publique le 18 novembre 2016, SNCF Réseau met en œuvre près de 9 km d'écrans acoustiques le long de la ligne et sur les tronçons encadrants, et prend en charge l'amélioration des protections individuelles de façade pour certains logements situés à proximité de la voie ferrée.

Sur notre commune, l'étude acoustique a montré que certains bâtiments étaient susceptibles de bénéficier de travaux d'amélioration de l'isolement phonique, y compris dans certains cas en accompagnement de la pose d'un écran acoustique.

Le bureau d'études GAMBA a été mandaté par SNCF Réseau pour établir le diagnostic acoustique des bâtiments concernés.

Ce diagnostic fera l'objet d'une visite individuelle de chaque bâtiment concerné, avec un relevé des caractéristiques acoustiques du bâti (menuiseries extérieures, isolation, etc.), et d'un échange avec les propriétaires.

En fonction des conclusions de ce rapport, il pourra leur être proposé de réaliser des travaux afin d'améliorer leur protection par rapport au bruit ferroviaire. Ces solutions consistent généralement en un changement des fenêtres présentes dans les pièces de vie.

Dans cette éventualité, une convention de financement sera proposée à chaque propriétaire, les travaux préconisés étant intégralement financés par SNCF Réseau, dans le cadre de l'opération de modernisation de la ligne Serqueux Gisors.

Le bureau d'études GAMBA, prendra directement contact avec les propriétaires.

Pour toute demande d'information relative aux travaux d'isolation de façades, votre interlocuteur est :

Mme Emmanuelle BOUDIB 04 72 82 35 93

Emmanuelle.boudib@gamba.fr

Pour toute autre question relative au projet de modernisation de la ligne Serqueux Gisors ; SNCF Réseau met en place une ligne téléphonique d'information dédiée aux travaux.

0 806 800 240

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, les habitants, riverains, professionnels ayant des questions ou remarques sur le chantier, pourront les formuler auprès d'un interlocuteur. SNCF Réseau apportera des réponses dans les meilleurs délais.

TRAVAUX

GARE SNCF D'US



RÉSEAU

TRAVAUX DE NUIT

Des travaux de nuit seront réalisés par SNCF Réseau, dans le quartier de la Gare, de 22h à 4h du matin, les week-ends des :

- 13 novembre au 16 novembre 2020
- 20 novembre au 23 novembre 2020

FERMETURE DU PARKING DE LA GARE

Le parking de la gare sera fermé aux usagers du vendredi soir 22h30 au lundi matin 04h00, durant les travaux de grande importance réalisés par SNCF Réseau pour les week-end suivants :

- 13 novembre au 16 novembre 2020
- 20 novembre au 23 novembre 2020

FERMETURE DU PASSAGE À NIVEAU (PN 12)

Du 4 au 12 décembre prochains, le passage à niveau PN 12, situé entre la Place du Commerce et la rue des Tilleuls sera fermé aux piétons et aux véhicules, dans les deux sens. Une déviation sera mise en place afin d'organiser le transit, et de réorganiser les circuits des bus de ligne et le ramassage scolaire.

VIE QUOTIDIENNE

COMMERCES

LE VOLTIGEUR reste ouvert du lundi au samedi, de 7h30 à 13h00, pour vous proposer les services suivants :

- Tabac
- Française des jeux
- Relais Poste



- Dépôt de pain
- Epicerie

Merci à Eric Dupont d'assurer ces services de proximité, très précieux pour nos habitants.

QUARTIER GARE / CAMION PIZZAS

David, notre Pizzaïolo, sera présent chaque mercredi soir également durant le confinement, à l'angle de la rue des Tilleuls et de la rue de la gare. Il vous attend pour vous faire profiter de ses délicieuses pizzas, n'hésitez pas à lui passer commande!

DÉMÉNAGEMENT PROVISOIRE du marché hebdomadaire En raison des travaux qui ont lieu dans le centre-bourg, le marché aura lieu place du Bicentenaire (place de la Vierge) durant les semaines à venir.

Magali Joux vous y attendra pour vous proposer fruits et légumes.



TÉLÉTHON 2020

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT!



PARTICIPEZ à une chaîne de solidarité unique au monde

En remettant ce bon de soutien à l'un de vos amis et en partageant avec lui les victoires que nous obtenons grâce à la générosité de tous, vous renforcez une immense chaîne de solidarité.



Plus nous serons nombreux, plus nous donnerons aux malades et aux chercheurs la force de guérir.

Vos dons changent des vies! Merci!

RENDEZ-VOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE SUR france-tv Telethon2020

BON DE SOUTIEN À COMPLÉTER PAR UN PROCHE

→ Moi aussi, je participe au TÉLÉTHON 2020		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Code Postal : Ville :		
→ Je fais un don de par chèque à l'ordre de l'AFM-Téléthon.		

Pas besoin de timbre ! Je renvoie mon don sous enveloppe sans l'affranchir à :

AFM-Téléthon - Opération Amis Libre réponse 12936 16919 Angoulême Cedex 9

Vos coordonnées nous sont indispensables pour vous adresser votre reçu fiscal, vous tenir informée de nos actions et celles de nos établissements de recherche, faire appel à votre générosité et mener des études spécifiques. Vos informations ne seront en aucun cas échangées avec d'autres associations caritatives ou sociétés commerciales, elles seront éventuellement utilisées par l'AFM-féléthon, ses établissements de recherche, et ses éventuels sous-traitants pendant 10 ans et jusqu'â 50 ans pour des évènements exceptionnels. Pour la bonne administration de vos dons, vos informations peuvent faire l'objet d'un transfert hors UE pour certains traitements (pour plus d'informations, consulter notre «Politique de protection des données » sur www.afm.telethon.fn). Vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation, d'opposition et de portabilité des données en contactant le service donateurs par e-mail : relationdonateurs@afm-telethon.fr ou par téléphone au 0 825 07 90 95 (Service 0,15 € TTC/min + prix appel).

Si vous êtes imposable, profitez de votre avantage fiscal : 66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Votre don doit être effectué avant le 31 décembre 2020 afin de le déduire de votre déclaration de revenu 2021.

Vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur vos dons

	$\overline{}$	
	DÉDUCTION	COÛT RÉE
80€	FISCALE	27
	53€	∠1€



COÛT RÉEL 34€